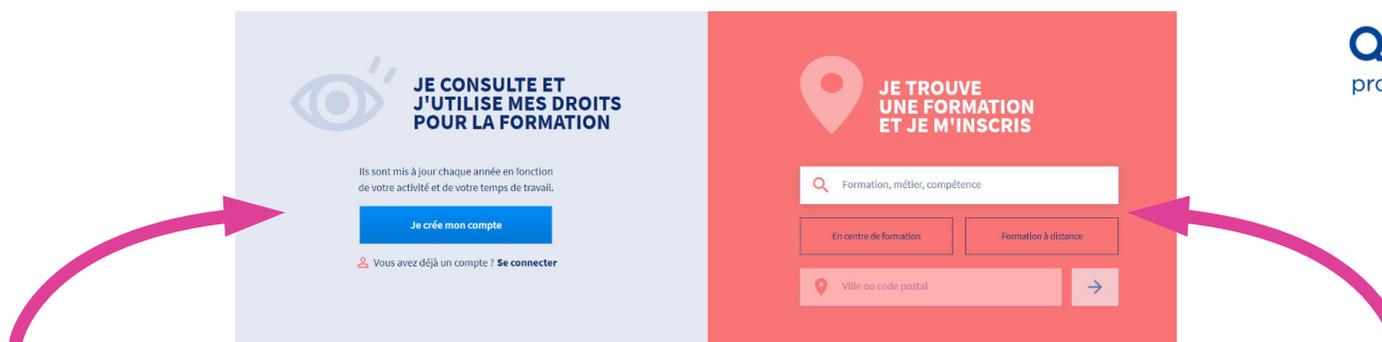


>> FINANCEZ VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES VIA VOS DROITS CPF (COMPTE PERSONNEL DE FORMATION) - TUTORIEL



1. Connectez-vous sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>



- Créer votre compte
- Consulter vos droits à la formation. Ils sont mis à jour chaque année (vous avez également la possibilité de convertir les heures de DIF – ancêtre du CPF – pour les droits cumulés avant le 31 décembre 2014 et qui n’auraient pas été convertis)

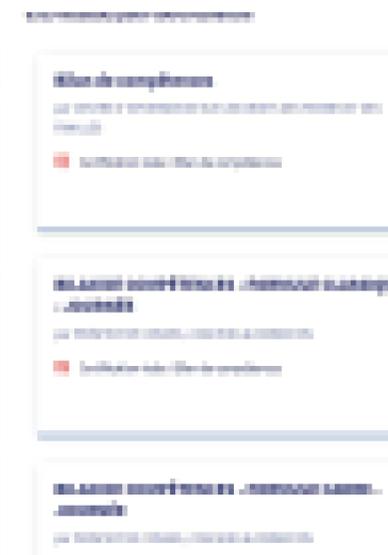
Une fois connecté à votre compte, saisissez les informations suivantes :

1. Saisissez « Bilan de compétences »
2. Cliquez sur « en centre de formation »
3. Choisissez « 67000 – STRASBOURG »
4. Validez sur la flèche bleue

2. Vous arrivez ainsi sur la sélection des bilans de compétences.

Descendez pour atteindre la case « Nom de l’organisme », sur la colonne de gauche. Là, saisissez « Michal Benedick ». Le site devrait vous présélectionner notre organisme de formation.

3. Cliquez pour le choisir et atteindre l’écran suivant :



4. Il ne vous reste plus qu’à cliquer sur la sélection, lire notre descriptif. Le bouton « S’inscrire à la formation » se trouve en bas de page.